INFO +

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

MAIRIE

21, rue Principale
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

T 450 831-2114
F 450 839-6070

info@saint-esprit.ca
www.saint-esprit.ca

Horaire

Lundi au jeudi	**8h30 à 12h00**
	13h00 à 17h00
Vendredi	**8h00 à 13h00**

Conseil municipal

MAIRE	Germain Majeau
DISTRICT 1	Rachel Grégoire
DISTRICT 2	Alain Robert
DISTRICT 3	André Renaud
DISTRICT 4	Myriam Derome
DISTRICT 5	Dominique Majeau
DISTRICT 6	Maxime Villemaire

Direction générale	Simon Franche
Réception et taxation	Rebecca Hortense
Comptabilité	Guillaume Beauchemin
Adjointe à la direction et au greffe	Annie Chaumont
Loisirs et communications	Geneviève Grignon
Direction des infrastructures et de l'aménagement	Jean-François Boileau
Inspection voirie	Stéphan Charbonneau
Inspection voirie	Alain Beaudry
Inspection municipale	Dominique Gamelin

Bibliothèque	(450) 831-2274
Gymnase	(450)831-2114 # 7530
Feu • Ambulance • Police	9-1-1
Sûreté du Québec	1 800 434-1001
Info Santé CLSC Montcalm	8-1-1
	1 888 256-0404
Permis de brûlage	(450) 831-2182 #7553
MRC Montcalm	1 888 242-2412 #3
SPCA (24/24 7/7)	1 855 440-7722

JANVIER 2023 • Numéro 386

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 février 2023, 20 h.

INFORMATIONS TAXATION 2023

Les comptes de taxes pour l'année 2023 vous seront envoyés sous peu.

Le 1er versement sera le 28 mars 2023.

PERMIS DE BRÛLAGE

450-831-2182 poste 7553.

TOURNOI DE BALLON-BALAI, TOURNOI DE PICKLEBALL ET ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA FIN DE SEMAINE DU 27-28-29 JANVIER

Venez encourager les joueurs à la patinoire et au gymnase ou vous réchauffer avec un bon chocolat chaud à la bibliothèque!

STATIONNEMENT HIVERNAL

Stationnement interdit dans les rues de la municipalité du 1er novembre 2022 au 15 avril 2023, entre 23 h et 7 h (matin).

Stationnement alternatif autorisé par la municipalité dans l'espace réservé rue de l'Auberge et dans l'espace libre (rue Principale) adjacent au terrain de balle.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières 2

Mot du maire 3

Sûreté du Québec • Vols de véhicules et dans les véhicules 4

Bacs à ordures • Médailles de chiens 5

Inscriptions scolaires 6

Journées de la persévérance scolaire 7

Dépouillement d'arbre de Noël • SHESOSE 8

Aire de glisse libre : un merci spécial ! 9

Message de notre église 10-11

Atelier découverte au gymnase : l'escrime historique 12

Club FADOQ de Saint-Esprit 13

Bibliothèque Alice-Parizeau 14-16

Calendriers de collectes 17

Tournoi de ballon-balai 18

Tournoi de pickleball 19

Bénévoles recherchés 20

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MOT DU MAIRE

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Bonjour à tous !

Je tiens à vous souhaiter une belle et bonne année 2023, remplie de petits bonheurs quotidiens, de grandes joies, d'amour et de santé. Que cette année soit mémorable et vous apporte, à chacun de vous et vos familles, ce dont vous avez besoin.

Le conseil municipal a adopté le budget 2023 et, bonne nouvelle, aucune augmentation de taxe foncière n'est prévue!

L'hiver, nous sommes souvent plus casaniers. Le conseil municipal a tenu à vous offrir une option supplémentaire pour vous amuser en famille et entre amis à l'extérieur. J'aimerais souligner la participation de Jean Latendresse et son équipe pour l'aménagement de l'aire de glisse. De plus, Louis Lapalme travaille fort pour contrer les caprices de Dame Nature cet hiver, afin de conserver la patinoire extérieure praticable. Ceci inclus malheureusement la fermeture occasionnelle sur de courtes périodes afin d'éviter de la perdre pour le reste de la saison, mais sachez que les efforts y sont investis! Merci Louis!

Je ne pourrais passer sous silence deux événements majeurs pour notre Municipalité qui ont eu lieu dernièrement.

- Le dépouillement d'arbre de Noel du 18 décembre dernier, attendu avec impatience chaque année par petits et grands, qui est une réussite à tout coup grâce à l'implication de bénévoles enthousiastes et motivés (Club optimiste de Saint-Esprit, comité organisateur : Vicky-Ann Arguin, Annie Chaumont, Stéphanie Chevrette, Lizza Gariépy, Sylvain Ouellette et Josée St-Amour, famille Jean Latendresse, ainsi que plusieurs partenaires, commanditaires et bénévoles).
- Le souper-spectacle au profit de la fabrique qui a eu lieu le 21 janvier à la Cabane à sucre Constantin Grégoire, avec comme invités les groupes Les Alcoolytes et Mythes et Légendes. Ce fut une merveilleuse soirée dynamique remplie de belles rencontres, de danse, de bonheur, de rires partagés autour d'un repas très apprécié du Sentier de l'Érable! Merci au comité organisateur (Hélène Rochon, Estelle Pellerin, Dominique Majeau et Alain Lapalme) ainsi qu'aux nombreux bénévoles (service de bar, vestiaires, stationnement, etc.) qui auront permis la réussite de ce bel événement.

Quelle chance d'avoir ces merveilleuses personnes qui animent notre communauté! Du fond du cœur, merci!

La fin de semaine du 27-28 et 29 janvier se déroulera le tournoi de ballon-balai à la patinoire extérieure de l'école Dominique-Savio. Un service de bar et collations sera disponible sur place. Durant l'événement, il y aura des activités au gymnase de l'école et à la bibliothèque.

La saison d'activités intérieures au gymnase de l'École Dominique-Savio est débutée et les activités sont gratuites pour les résidents, profitez-en!

Vous êtes toujours les bienvenus lors des rencontres du conseil municipal qui se tiennent chaque premier lundi du mois, à la mairie. Les conseillers municipaux, la direction générale, les employés municipaux ainsi que moi-même sommes à l'écoute pour chacun de vous! Passez nous voir!

À bientôt,
Germain Majeau, maire

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils afin de prévenir les vols de véhicules et les vols dans les véhicules

- Verrouillez les portières et le coffre arrière de votre véhicule, fermez vos fenêtres.
- Ne laisser aucun objet de valeur à vue même lorsque votre véhicule est garé à votre domicile.
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support, chargeur, adaptateur).
- Éteignez la fonction Bluetooth et Wi-Fi de vos appareils.
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact ou votre véhicule en fonction sans surveillance.
- Ne laissez pas vos clés dans votre véhicule.
- À la maison, ne laissez pas vos clés près de la porte d'entrée et de préférence rangez-les dans un boîtier en métal, surtout si votre véhicule est muni d'un système électronique comme un bouton poussoir pour démarrer la voiture.
- Stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé.
- Stationnez votre véhicule dans un garage si possible.
- Ne laissez pas les certificats d'assurance et d'immatriculation dans votre véhicule.
- Munissez-vous d'une **barre antivol qui se fixe au volant** de votre véhicule ou d'un **sabot** qui bloquera les roues de votre véhicule.
- Utilisez un système de repérage par GPS pour retracer votre véhicule en cas de vol.

Si vous observez une personne au comportement inhabituel ou suspect, qui s'intéresse à votre véhicule, rôde autour, regarde le numéro de série de votre véhicule situé au niveau du pare-brise avant, avisez immédiatement les policiers en composant le 911. Notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, la marque ainsi que la couleur.

Que faire en cas de vol

En cas de vol, vous devez communiquer avec votre service de police le plus rapidement possible. Vous devrez fournir aux policiers toutes informations pertinentes sur votre véhicule : la marque, le modèle, l'année, la couleur, le numéro d'immatriculation et le numéro de série. Vous devrez également mentionner les particularités du véhicule, les objets de valeur qui s'y trouvaient ainsi que les coordonnées de votre compagnie d'assurance. Par la suite, vous devrez contacter votre compagnie d'assurance et lui mentionner le numéro d'événement du service de police.

Pour obtenir de l'aide ou signaler un vol :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

Service de la diffusion et des relations médias
Sûreté du Québec
Région Mauricie-Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

BACS À ORDURES SUPPLÉMENTAIRES

Depuis le 1er février 2020, l'entrepreneur des collectes des matières résiduelles a l'obligation de ramasser, lors de la collecte des déchets, qu'un seul bac roulant pour chacune des unités d'occupation résidentielle. Si vous avez plus de 1 bac à ordures (donc, 2 au total), vous devez vous procurer une étiquette pour le 2e bac à déchets seulement.

Les étiquettes 2023 pour les bacs supplémentaires sont maintenant disponibles à la mairie de la municipalité. Veuillez prendre note que pour l'année 2023 le cout de l'étiquette est de 80 $.

Afin que votre bac à déchets supplémentaire soit vidé, vous devez vous procurer l'étiquette. Vous pouvez récupérer votre étiquette à la mairie sur les heures d'ouverture.

Merci de votre compréhension!

MÉDAILLE DE CHIENS 2023

Vous pouvez, dès maintenant, vous procurer à la mairie les médailles de chiens pour l'année 2023 au montant de 25 $ (débit, argent comptant ou par chèque).

Vous pouvez également communiquer directement avec la SPCA au 1 855-440-7722. Les représentants de la SPCA (identifiés) passeront également aux portes de la municipalité afin d'enregistrer votre/vos chien.s.

Merci de votre compréhension.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

Les inscriptions pour les futurs élèves de la **Passe-Partout** (votre enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2023) et de la **maternelle** (votre enfant doit avoir 5 ans au 30 septembre 2023) se tiendront **du lundi 13 février au vendredi 17 février 2023.**

Les inscriptions se tiendront sur rendez-vous seulement.

Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école Dominique-Savio (450-758-3737, poste 0) pour prendre rendez-vous. Lors de l'inscription de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** présenter l'original de son certificat de naissance (grand format), sa carte d'assurance-maladie ainsi qu'une preuve de résidence du répondant (permis de conduire, compte de taxes, etc.). Si l'inscription n'est pas effectuée durant cette semaine, nous vous informons qu'après le 17 février, la date d'inscription sera prise en compte s'il devait y avoir des transferts d'élèves vers une autre école.

.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du 13 au 17 février 2023, l'entourage des jeunes sera à l'honneur dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Reconnaître son apport primordial dans la motivation, la résilience et la confiance en soi de chaque jeune, c'est saluer son engagement à faire de la persévérance scolaire sa priorité.

Saint-Esprit est une municipalité engagée dans la réussite éducative et très fière d'encourager nos élèves dans leurs études. Nous encourageons également tout l'entourage de nos jeunes citoyens à offrir de petits gestes concrets et porteurs du quotidien, qui lèveront les obstacles à leur réussite éducative :

- Offrir de l'aide;
- S'intéresser à ce que le jeune vit à l'école;
- Être à l'écoute;
- Lui faire vivre ses premiers succès dans une activité parascolaire;
- Suggérer des outils pour bien gérer le temps consacré aux études, aux loisirs et au travail;
- Encourager la poursuite des études jusqu'à l'obtention du diplôme ou de la qualification visée;
- Rassurer de manière positive.

Des activités spéciales seront offertes à l'école et nous invitons les citoyens à participer au DÉFI PerséVERT.

Le jeudi 16 février, démontrons notre adhésion à l'importance de la persévérance scolaire en mettant le **VERT** à l'honneur! **Nous vous mettons au défi d'oser le vert dans vos milieux respectifs et de le partager fièrement, pour créer une vague de soutien aux élèves et aux étudiants.**

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL SAINT-ESPRIT ET SAINT-ROCH-OUEST

L'équipe municipale aimerait remercier tous les gens qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réussite de la 35e édition du dépouillement d'arbre de Noël du 18 décembre dernier : le Club optimiste de Saint-Esprit, la famille Latendresse, le comité organisateur (Vicky-Ann Arguin, Annie Chaumont, Stéphanie Chevrette, Lizza Gariépy, Sylvain Ouellette et Josée St-Amour) ainsi que les nombreux commanditaires et bénévoles.

L'événement fut une belle réussite, encore cette année!

PROCHAINE CONFÉRENCE : LE 27 JANVIER 2023

C'est donc le vendredi 27 janvier que se tiendra notre première conférence 2023. Comme d'habitude, elle se déroulera au sous-sol de notre église à compter de 19 h 30. La conférence, présentée par Christian Dufresne, prendra la forme d'un atelier. Le sujet portera sur la conception d'un arrangement à partir d'une souche : transformer un objet à jeter en œuvre d'art. M. Dufresne exécutera quelques pièces devant l'assemblée qu'il donnera pour le tirage. Bienvenue à vous tous et toutes! C'est gratuit pour les membres et 5 $ pour les visiteurs.

Nous prendrons quelques minutes en début de la rencontre pour notre assemblée annuelle réglementaire.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Un merci spécial !

à Monsieur Jean Latendresse et son équipe de Latendresse Asphalte Inc, pour l'aménagement de notre magnifique aire de glisse.

Merci beaucoup!

L'équipe de la municipalité de Saint-Esprit

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Bonne Année 2023 à tous les paroissiens et paroissiennes!

Que la santé, la paix, la joie et l'amour sillonnent votre route l'année durant. Que l'espérance apportée par notre Sauveur alimente votre confiance en des jours meilleurs. Nous en avons grandement besoin pour contrer le climat étouffant suscité par la pandémie, la guerre, la violence et les changements climatiques, et l'inflation qui, à la longue, finissent par nous ébranler en créant une atmosphère d'insécurité et d'inquiétude. Puissiez-vous, selon vos croyances, trouver des avenues lumineuses qui vous rendront heureux.

Visite de M. le Maire à notre célébration du Premier de l'An

Merci à M. le Maire, Germain Majeau, pour sa présence et ses bons vœux exprimés avec sensibilité et cordialité. Sa présence nous a permis de fraterniser avec lui, de lui exprimer nos vœux et de compatir à l'épreuve qui l'a touché sévèrement, le 15 septembre dernier.

Notre messe de Noël : un franc succès

Un merci chaleureux à toutes les personnes qui ont fait de notre messe du 24 décembre, une Fête de la Nativité inoubliable. Une reconnaissance particulière pour la chorale qui s'est déployée avec tous ses choristes dans toute son amplitude (15, dont des gens de Joliette, Saint-Lin-Laurentides et Saint-Alexis). Sous la direction de notre rigoureuse et passionnée Chantale Foisy, assistée de Pierre Collin notre organiste et arrangeur émérite, la chorale s'est faite entendre dans ses airs de Noël, la plupart exécutés à trois voix, donnant à la célébration une coloration empreinte de joie et de festivité. Merci également à Daniel Rivest et Nancy Boily, assistés de Hélène Rochon, Estelle Pellerin, Jean-Claude Pellerin pour la magnifique crèche et toutes les décorations de notre église. Merci également à notre pasteur André Chevalier, notre diacre Claude Larocque et notre lectrice Françoise Allard. Les assistants ont été particulièrement touchés par la qualité d'interprétation de la chorale et le climat général de beauté.

Assermentation des nouveaux marguilliers

C'est lors de notre célébration du Premier de l'an, que nos deux nouveaux marguilliers, Mme Céline Marsolais et M. Richard Côté, élus en décembre, ont été officiellement assermentés pour un mandat de trois ans. Nous les remercions d'avoir accepté cette tâche. Félicitations et grand merci.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Réception des contributions annuelles : un grand succès

Le conseil de Fabrique, encore empreint de la fierté pour la grande générosité des paroissiens, tient à leur exprimer ses remerciements les plus sincères. Malgré le contexte économique gravement touché par l'inflation, le Conseil de Fabrique a recueilli 25 690 $ lors de sa campagne de financement lancée l'automne dernier. Ce montant dépasse les objectifs fixés qui était d'un peu plus que 24 000 $ obtenus l'an dernier. Grand merci pour votre grande générosité et votre appui monétaire qui permettront de mener à terme les travaux qui s'imposent, pour bien conserver notre église.

Soirée bénéfice au profit de la Fabrique de Saint-Esprit
Un succès sur toute la ligne!

C'est samedi dernier, le 21 janvier qu'a eu lieu, à la cabane à sucre Constantin-Grégoire, le souper-spectacle annuel au profit de la Fabrique de Saint-Esprit.

Le Alcoolytes, formation de Saint-Esprit, ont assuré magnifiquement la première partie et le groupe Mythes et Légendes, formation de Lanaudière, a poursuivi la soirée pour faire danser les nombreux spectateurs qui ont festoyé jusqu'au petit matin!

Le comité organisateur tient à remercier tous les bénévoles, la Maison des jeunes de Saint-Esprit au vestiaire et surtout, tous les citoyens présents pour soutenir la cause et notre belle église.

Bonne nouvelle, le souper-spectacle sera de retour en 2024 !

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

ATELIER DÉCOUVERTE AU GYMNASE

Pour la session d'hiver, voici une offre d'activités d'initiations à différents sports, ouvert à tous, pour les familles de la Municipalité de Saint-Esprit!

Voici la première activité proposée :

ATELIER DÉCOUVERTE : L'ESCRIME HISTORIQUE

(Offert par La Garde du Lys)

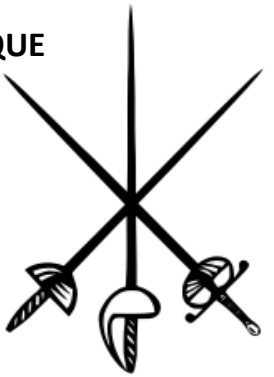

QUAND : Vendredi 10 février

HEURE : de 18 h 30 à 20 h 30

ENDROIT : Gymnase de l'école Dominique-Savio

COÛT : Gratuit pour les résidents de Saint-Esprit

ÂGE : À partir de 10 ans

Inscription gratuite, mais obligatoire au : loisirs@saint-esprit.ca ou au 450-831-2114 poste 7530. Un maximum de 14 participants.

Les principes

Physiquement, l'escrime exige, et contribue, à une grande souplesse, l'acquisition de réflexes et une rapidité dans tous les mouvements.
La coordination inter-segmentaire, une grande force statique et explosive au niveau des membres inférieurs associés à de l'endurance font de l'escrime l'une des activités sportives les plus éprouvantes.

Intellectuellement, la maîtrise de soi est également à la base de ce sport. Lors d'un assaut, des qualités d'anticipation, d'élaboration d'un projet tactique de précision sont sollicitées en permanence.

Philosophiquement, le respect de l'autre, le courage et l'honneur sont des valeurs primordiales de l'escrime : les bretteurs se saluent avant l'assaut, et puis une fois l'assaut terminé, ils se remercient l'un l'autre avant de se quitter.

Les valeurs

- La prise de confiance en soi
- La capacité de prendre des décisions par soi-même
- L'appartenance à un groupe

Surtout, et par-dessus tout, avoir du plaisir, en sécurité !

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

• MERCI •

Aux personnes présentes lors du dîner d'ouverture et aux activités qui ont suivi dans l'après-midi.

À l'administration de notre Municipalité et à son personnel dévoué pour le prêt de la salle et son excellent café. Merci de nous rendre la vie plus facile.

Au conseil du Club FADOQ Saint-Esprit : Louise Lespérance, Francine Hétu, André Dugas,

Nicole Guillemette, pour l'implication et leur énergie sans cesse renouvelée.

Sans vous, ce club n'existerait plus…

• BONNE FÊTE •

Bonne fête pour les personnes nées en janvier et février prochain.
Des bisous virtuels à vous!

Pour toi, Julienne, nous te souhaitons bonne fête pour tes 92 ans, le 27 janvier prochain.

Plein d'Amour et de joies!

• ACTIVITÉS DU MARDI •
au 21 rue Principale à Saint-Esprit

Tous les mardis dès 13 h à 16 h 15
Nouveaux et anciens jeux, à vous de nous guider dans vos choix.

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

**Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher.
Nos pensées vont vers vous.**

• DATES IMPORTANTES •

14 février 2023	11 h 30 : Dîner de la Saint-Valentin au restaurant Benny (chacun paie sa facture) réservez votre place auprès de Francine Hétu
… mars 2023	Repas de cabane (prix et date à définir)
11 avril 2023	Dîner de Pâques
9 mai 2023	Assemblée générale annuelle à 13h30
21 mai 2023	50e anniversaire du club Fermeture du club pour la période estivale

IMPORTANT : pour les repas, vous devez payer votre 5 $ au moins une semaine avant la date et avoir votre carte de membres en règle

Nouveau conseil 2022-2023

Francine Vendette, 450-559-6240
présidente et secrétaire

Louise Lespérance, 450-839-3416
vice-présidente et assistante aux loisirs

Francine Hétu, 450-839-6708
trésorière et responsable des loisirs

André Dugas, administrateur

Nicole Guillemette, administratrice

Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit

Courriel :
clubfadoq.saint.esprit@gmail.com

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Nouveautés jeunes

Addison, Marilou	Journal de Dylane (v14) Tarte au citron
Bergeron, Alain	Petit Billy stuart (v5)
	Le Noel des Zintrépides
	Savais-tu : Les orignaux
	Savais-tu : Les baleines bleues
	Savais-tu : Les paresseux
Blabey, Aaron	Carlos le rebelle
	Les méchants (v15)
Brasset, Rose-Line	Juliette à Berlin
Cantin, Marc	Ma mère et moi (v13) Que du bonheur
Chatel, Christelle	Spirit au galop en toute liberté (v17 et 18)
Desrosiers, Claude	Maddox et Aurore : Monstro-Mania
Emond, Louis	Le roi Badeloque
Gravel, Élise	J'ai faim
	C'est mon corps
	Tu peux
	Le pou
	La chauve-souris
Kinney, Jeff	Journal d'un dégonflé (v16 et 17)
Larochelle, Claudia	La doudou qui avait une monstrueuse envie de bonbons
	Au dodo avec la doudou
Mongredien, Sue	Le Club des chatons (v8)
Mr Tan	Mortelle Adèle (v5, 7, 8, 9 et 18)
Paquin, Carine	Full texto (v8 et hors série)
Petit, Richard	Bibi aime tout ce qui pue
	Bazou aime voyager
	Raoul le minou licorne
	La couche du monde
Simpson, Dana	Lucie et sa licorne (v5, 6 et 10)
Sobral, Patrick	Les Légendaires Saga (v6 et 7)
	Les Légendaires Mission (v3 et 4)
	Les Légendaires Chroniques de Darkhell (v3)
Toussaint, Kid	Elles (v1 et 2)
Watt, Mélanie	Frisson l'écureuil visite la clinique
Yarlett, Emma	Glouton au pays des contes

Nouveautés adultes

Arnaldur Indridasson	Le mur des silences
Aubry, Suzanne	Fanette la suite (v2 et 3)
Delors, Catherine	Gabrielle ou les infortunes de la vertu

Heures d'ouverture

Mardi	**09 h 00**	**à**	**17 h 30**
Mercredi	**12 h 30**	**à**	**17 h 30**
Jeudi	**12 h 30**	**à**	**17 h 30**
Vendredi	**12 h 30**	**à**	**19 h 00**
Samedi	**10 h 00**	**à**	**14 h 00**

Et bien sûr il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

Diane Lamarre
Coordonnatrice

NOUVEL ÉCHANGE

Deux fois par année, en janvier et en août, nous procédons à un échange sur environ 1000 livres de notre collection déposée.

Le 10 janvier dernier, nous avons donc reçu 1000 titres « nouveaux » à vous offrir. En venant nous visiter, vous trouverez certainement de quoi satisfaire votre envie de lecture.

Nos coordonnées

45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0

biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

450-831-2274

Diane Lamarre et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

DES PROJETS POUR LA NOUVELLE ANNÉE

- Un groupe de rencontre pour discuter de budget, d'environnement, de zéro-gaspi et de zéro-déchet, de trucs et de recettes de produits maison, d'achat local, etc. Si cela vous intéresse, contactez-nous, le groupe devrait débuter les rencontres en mars.
- Un présentoir pour échanger des semences dès février!

Surveillez la publicité pour ces 2 activités pendant les prochaines semaines.

WI-FI disponible !

UNE RESSOURCE DU RÉSEAU À DÉCOUVRIR

En cette période hivernale, où l'on est peut-être moins motivé à passer à la bibliothèque, vous pouvez faire certaines transactions en ligne. Vous pouvez procéder à votre inscription à partir du portail **Biblietcie.ca**. Vous pourrez ainsi accéder aux ***ressources numériques*** et à l'emprunt de ***livres et de magazines numériques***. La création de votre dossier se fera automatiquement et vous recevrez un numéro temporaire par courriel. Vous n'aurez plus qu'à faire un saut à la bibliothèque au moment qui vous conviendra pour finaliser votre abonnement et ainsi avoir accès au prêt de livres, de magazines et tous les autres services offerts par votre bibliothèque.

QUELQUES PLACES DISPONIBLES AU CLUB DE LECTURE

Si cela vous intéresse, contactez la bibliothèque (450-831-2274) pour avoir toutes les informations. Nous reprendrons nos activités dès janvier mais vous pouvez vous joindre à nous à tout moment.

ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

- Vous désirez renouveler vos emprunts?
- Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?
- Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque?
- Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Rien de plus facile…

Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La navigation est facile et conviviale. D'un seul clic, l'usager a accès à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : **biblietcie.ca**

Quand on vous le demande, votre numéro d'usager correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (vous devez donc être inscrit à la bibliothèque où on vous remettra votre mot de passe).

Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous, il nous fera plaisir de vous aider.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

LIVRES À VENDRE

Il y a des livres à vendre à la bibliothèque, à des prix allant de 0.50 $ (pour la plupart) à 5 $. Venez donc faire vos provisions pour les quelques semaines d'hiver à venir à passer au chaud, à regarder la neige tomber, en sirotant...

CENTRE DE RECYCLAGE

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez déposer vos vieilles piles, vos crayons et marqueurs qui n'écrivent plus, vos attaches à pain et vos bouchons de liège. Nous prenons aussi les cartouches d'encre à imprimante.

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JANVIER

Pendant que les grands compétitionnent amicalement au tournoi de ballon-balai et au tournoi de pickleball, viens te réchauffer à la bibliothèque! Tu pourras y jouer à des jeux de société, lire un bon livre ou dessiner, tout en sirotant un bon chocolat chaud!

ACTIVITÉS GRATUITES POUR TOUS!

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

CALENDRIERS DES COLLECTES

PETITS CONSEILS POUR DES COLLECTES RÉUSSIES EN HIVER

- Lors des journées de tempête ou de chute de neige, il est fortement recommandé de mettre son bac roulant en bordure de rue le matin même avant 7 h et non la veille au soir. Ainsi, les risques que le bac soit enseveli ou gelé sont minimisés, ce qui réduit le risque de bris au niveau des roues et des essieux.
- Lors des journées où des opérations de déneigement sont possibles, il est recommandé de ne pas mettre son bac trop près de la route afin d'éviter que celui-ci ne subisse les impacts provenant des déneigeuses. Les bacs renversés ne peuvent malheureusement être collectés par les chauffeurs.
- Également, le bac ne doit en aucun cas être placé derrière un banc de neige ou tout autre obstacle où la pince mécanique des camions ne pourrait y avoir accès.
- Nous tenons à rappeler qu'il est obligatoire que les roues des bacs soient orientées vers la maison; il s'agit d'ailleurs d'une instruction d'utilisation du fabricant pour en assurer son opération.
- Principalement en temps froid, les matières résiduelles deviennent gelées et viennent frapper durement sur les couvercles des bacs lorsque le bac est orienté à l'envers. Tous les bris de couvercle surviennent généralement de cette façon. En plus de ne pas être couvert par les garanties, le bac pourrait donc ne pas être collecté.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

POUBELLE
Ordures ménagères

BAC BLEU
Matières recyclables

BAC BRUN
Matières organiques

COLLECTE
Gazon-feuilles

COLLECTE
des encombrants

COLLECTE
des sapins

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

TOURNOI DE BALLON-BALAI

À l'école Dominique-Savio (patinoire extérieure)

FIN DE SEMAINE DU 27-28-29 JANVIER 2023

VENEZ ENCOURAGER LES JOUEURS EN GRAND NOMBRE !!

Bar & collation sur place
Activités au gymnase
et à la bibliothèque pour les familles !

SURVEILLEZ LA PAGE FACEBOOK ET LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

À l'école Dominique-Savio (gymnase)

10h à 12h et finale en après-midi

29 JANVIER 2023

VENEZ ENCOURAGER LES JOUEURS EN GRAND NOMBRE !!

Bar & collation sur place

INVITATION POUR LES JEUNES :

Vous désirez essayer le pickleball? Inscrivez-vous pour une partie d'initiation le samedi 28 janvier en après-midi.

Pour information et inscription : Geneviève Grignon au 450-831-2114 p. 7530 ou au loisirs@saint-esprit.ca

Le pickleball, aussi appelé tennis léger, est une variante du tennis traditionnel. Il est souvent présenté comme un sport de raquette nord-américain qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

• La partie d'initiation aura lieu si nous avons assez de joueurs, alors parlez-en autour de vous! •

À Saint-Esprit, vous pouvez pratiquer l'activité tout au long de l'année!

SURVEILLEZ LA PAGE FACEBOOK ET LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

BÉNÉVOLES

Recherchés !

POUR LA JOURNÉE NATURE DU 3 JUIN ET LA FÊTE NATIONALE DU 23 JUIN 2023

Pour ces deux beaux (et gros) évènements organisés par la municipalité de Saint-Esprit, nous sommes à la recherche de bénévoles voulant donner un coup de main pour un ou l'autre ou ces deux évènements grandioses. Que ce soit pour faire parti intégrante du comité ou pour donner un petit coup de pouce lors de cette ou ces journées, nous prenons toutes les minutes que vous voudriez bien nous offrir! Voici les types de tâches dont vous pourriez vous occuper : élaboration ou participation au comité organisateur, aide au montage/démontage des activités, sécurité, accueil et gestion des artistes, etc.

Au menu :

beaucoup de plaisir et la satisfaction d'en avoir offert aux citoyens!

Pour plus d'information ou pour signifier votre intérêt, communiquez avec Geneviève Grignon, coordonnatrice des loisirs, vie communautaire et communications au : loisirs@saint-esprit.ca ou au 450-831-2114 poste 7530.

Au plaisir de vous rencontrer!